

# Conseil patrimonial : les risques d'une recommandation uniquement en fonds en euros

Publié le : 21/11/2017

Auteur : Olifan Group

## **PRÉCONISER QUE DU FONDS EN EUROS : UN DÉFAUT DE CONSEIL ?**

Les fonds en euro sont gérés par les Compagnies d'assurance. Ils offrent une garantie en capital et un effet de cliquet chaque année sur les valorisations.

Ces fonds sont investis principalement dans des obligations d'Etat. Ils ont donc servi pendant des années à financer la dette publique.

Chaque année l'assureur est tenu de reverser à l'épargnant au moins 85 % du rendement. Le reste pouvant constituer des réserves. Les assureurs pourront ainsi y puiser en cas de baisse de rendement pour servir un taux « raisonnable ».

C'est pourquoi, une Compagnie d'assurance peut gérer plusieurs fonds. Cependant, les contraintes réglementaires pèsent fortement sur leurs possibilités.

## **Pourquoi les estimations de rendement pour l'année 2017 sont alarmantes ?**

### **Problématiques actuelles**

- Baisse des taux d'intérêts européens depuis des années

Le rendement des emprunts d'États, sur lesquels les fonds en euros sont en majeure partie investis, baissent sont maintenant extrêmement bas. Le régulateur cherche à tempérer les conséquences possibles d'une éventuelle remontée brutale des taux d'intérêt. Cela pourrait menacer l'équilibre financier de certaines compagnies d'assurances.

En effet, un tel scénario engendrerait une baisse de la valorisation des investissements obligataires détenus par les compagnies d'assurances ...

[Lire la suite](#)

[Par Olifan Group](#)